

## CONCOURS « EN AVANT VERS LA COUPE DU MONDE 2022 ! »



### Article 1 : Objet du concours

Dans le cadre des qualifications de la Coupe du Monde de football 2022 et de la rencontre Kazakhstan-France, le 28 mars 2021 à Nour-Soultan, l'Ambassade de France au Kazakhstan organise, en partenariat avec la Fédération Française de Football, la Fédération Kazakhstanaise de Football et l'Alliance Française de Nour-Soultan, un concours en ligne à destination des jeunes apprenants de français au Kazakhstan.

### Article 2 : Conditions de participation

2.1. Le concours est ouvert aux enfants nés de 2004 à 2015 et scolarisés en 2020-2021 dans un établissement scolaire public ou privé de la République du Kazakhstan.

2.2. Le concours est destiné aux jeunes apprenant ou ayant appris le français dans un établissement scolaire, dans un centre de langue ou en autodidacte. La possession d'un niveau minimum A2 du cadre européen commun de référence est recommandée pour pouvoir prendre part à l'épreuve.

2.3. Peuvent participer hors concours (sans attribution de prix) : les enfants ressortissants de pays dont la langue officielle est le français ; les enfants des membres du personnel de l'Ambassade de France et des Alliances Françaises du Kazakhstan.

### Article 3 : Catégories

Les candidats sont répartis en quatre catégories :

- Catégorie « U14-U17 » : enfants nés en 2004, 2005, 2006, 2007
- Catégorie « U10-U13 » : enfants nés entre 2008, 2009, 2010, 2011
- Catégorie « U6-U9 » : enfants nés en 2012, 2013, 2014 et 2015
- Catégorie « hors concours » : enfants ressortissants de pays dont la langue officielle est le français et enfants des membres du personnel de l'Ambassade de France et des Alliances Françaises du Kazakhstan

#### **Article 4 : Nature du concours**

4.1. Le concours consiste en une épreuve en ligne, en temps limité, sous forme de questionnaire à choix multiple en français portant sur le thème du football. Le classement des participants est établi en fonction du nombre de bonnes réponses et, à résultat égal, du temps de réponse.

4.2. Pour participer, les candidats doivent disposer d'une connexion internet stable et d'un ordinateur et/ou d'une tablette et/ou d'un smartphone équipé d'une caméra.

#### **Article 5 : Prévention de la fraude**

5.1. Durant l'épreuve, les candidats n'ont pas le droit de communiquer avec un tiers ni d'effectuer de recherches sur internet.

5.2. Une connexion via zoom est établie durant l'épreuve afin d'assurer la surveillance des candidats. Ces derniers doivent laisser leur caméra allumée pendant toute la durée de l'épreuve.

5.3. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure les candidats en cas de tentative de fraude ou d'obstacle à la surveillance de l'épreuve au moyen de la caméra. Ils se réservent en outre la possibilité de vérifier le niveau de langue française des candidats avant la publication des résultats.

#### **Article 6 : Calendrier**

Inscriptions	du 11 au 21 mars 2021 à 23h59 (heure de Nour-Soultan), en ligne
Epreuve	25 mars 2021 à 11h00 (heure de Nour-Soultan), en ligne
Publication des résultats	26 mars 2021 (heure à préciser), sur le site <a href="http://www.culturefrance.kz">www.culturefrance.kz</a> et les réseaux sociaux de l'Ambassade de France au Kazakhstan et des Alliances françaises
Remise des prix	27 mars 2021 à Nour-Soultan (heure et lieu à préciser)

#### **Article 7 : Modalités d'inscription**

7.1. L'inscription au concours s'effectue en ligne via le lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdffO45suiZJANNmI3EMzLCxh916lO7jMj-Otqg96b7v-1Wgg/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdffO45suiZJANNmI3EMzLCxh916lO7jMj-Otqg96b7v-1Wgg/viewform?usp=sf_link)

7.2. Des justificatifs (certificat de scolarité, copie de passeport) peuvent être demandés par les organisateurs en cas de victoire au concours.

#### **Article 8 : Jury**

Le jury, souverain pour le classement des candidats et l'attribution des prix, est composé de représentants de l'Ambassade de France au Kazakhstan.

#### **Article 9 : Prix**

Plusieurs prix sont offerts aux meilleurs candidats de chaque catégorie.

9.1. Le premier prix est un prix unique pour le meilleur vainqueur des catégories U14-U17, U10-U13 et U6-U9. Il consiste en un maillot officiel portant le nom du joueur « Kanté », dédié par tous les joueurs de l'Equipe de France de Football (signatures originales).

9.2. Les autres prix, répartis au sein des différentes catégories, sont :

- deux maillots officiels de l'Equipe de France de Football masculine
- deux maillots officiels de l'Equipe de France de Football féminine
- des ballons de la Fédération Française de Football
- des lots composés d'un ou plusieurs objets promotionnels de la Fédération Française de Football (sac en toile, stylo, porte clé, bracelet, lunettes, clé USB, stick tricolore)

9.3. Les prix seront remis par l'Ambassadeur de France au Kazakhstan au cours d'une cérémonie organisée à Nour-Soultan, en présence de représentants de la Fédération Française de Football, de la Fédération Kazakhstanaise de Football et de l'Alliance Française de Nour-Soultan. Les lauréats ne pouvant se rendre à la cérémonie pourront retirer leur prix auprès de l'Alliance française de leur ville (Nour-Soultan, Almaty, Chymkent, Karaganda) ou le recevront à leur domicile.

#### **Article 10 : Clause de responsabilité**

10.1. Les modalités d'organisation du concours sont conditionnées par la réglementation sanitaire en vigueur au Kazakhstan et sont susceptibles de modification.

10.2. Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de force majeure ainsi qu'en cas d'interruption de connexion ou de dysfonctionnement des moyens techniques utilisés par les candidats. Il appartient à chaque candidat de prendre les mesures appropriées pour concourir dans les meilleures conditions possibles.

10.3. La participation au concours implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.